



Conseil de la Ville

Règlement RV-2014-13-52 modifiant le Règlement RV-2014-13-15 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Direction de la vie communautaire – activités sportives libres

L'article 5 du Règlement RV-2014-13-15 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire est modifié :

1° par le remplacement du tableau premier alinéa par le tableau suivant :

«

ACTIVITÉS	CLIENTÈLE	TARIFS (taxes incluses)
Bain libre (piscines intérieures)	Adultes (18 ans à 54 ans)	2,50 \$
	Aînés (55 ans et plus)	1,75 \$
	Enfants (6 ans à 17 ans)	1,25 \$
	Enfants (5 ans et moins)	Gratuit
Bain libre (piscines extérieures)	Tous	Gratuit
Glissade sur chambre à air (13 h 00 à 16 h 00)	Adultes (18 ans et plus)	7,00 \$
	Enfants (17 ans et moins)	5,00 \$
Patinage libre	Tous	Gratuit
Ski et planche à neige	Adultes (18 ans et plus)	10,00 \$ (2 heures et moins) 12,00 \$ (plus de 2 heures)
	Enfants (17 ans et moins)	9,00 \$ (2 heures et moins) 10,00 \$ (plus de 2 heures)
	Adultes (18 ans et plus)	6,00 \$
	Enfants (6 à 17 ans)	3,00 \$

»;

2° par le remplacement du tableau du quatrième alinéa par le tableau suivant :

«

POINTAGE	Enfants (6 ans à 17 ans) et aînés (55 ans et plus)	Adultes (18 ans à 54 ans)
Bain libre (piscines intérieures)	1	2

POINTAGE	Enfants (17 ans et moins)	Adultes (18 ans et plus)
Badminton libre	2	4
Glissade sur chambre à air	4	5

POINTAGE	Enfants (17 ans et moins)		Adultes (18 ans et plus)	
	2 heures et moins	plus de 2 heures	2 heures et moins	plus de 2 heures
Ski et planche à neige	6	7	7	9

»;

2. Remplacement de l'annexe « A »

Ce règlement est modifié par le remplacement de l'annexe « A » par l'annexe « A » jointe au présent règlement.

Adopté le 14 juillet 2014


Gilles Lehouillier, maire


Danielle Bilodeau, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE

ANNEXE "A"
TARIFICATION / LOCATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS
(Article 2)

LOCATION DES ARÈNES					
ENDROITS	CLIENTÈLE	JOURS	HEURES	TARIFS	
				Jusqu'au 31 août 2014	À compter du 1 ^{er} septembre 2014
Aréna de Lévis (secteur Lévis) Aréna André- Lacroix (secteur Lévis) Aréna municipal (secteur Saint- Romuald)	Générale	Lundi au jeudi	08 h à 16 h	170,50 \$ / h	192 \$ / h
			16 h à 23 h	200 \$ / h	225 \$ / h
			23 h à 08 h	170,50 \$ / h	192 \$ / h
		Vendredi	08 h à 16 h	170,50 \$ / h	192 \$ / h
			16 h à 00 h 30	200 \$ / h	225 \$ / h
			00 h 30 à 08 h	170,50 \$ / h	192 \$ / h
		Samedi	08 h à 22 h 30	200 \$ / h	225 \$ / h
			22 h 30 à 08 h	170,50 \$ / h	192 \$ / h
		Dimanche	08 h à 21 h 30	200 \$ / h	225 \$ / h
			21 h 30 à 08 h	170,50 \$ / h	192 \$ / h
Aquaréna (secteur Charny) Aréna B.S.R. (secteur Saint- Nicolas)	Générale	Lundi au jeudi	08 h à 16 h	170,50 \$ / h	192 \$ / h
			16 h à 23 h	200 \$ / h	225 \$ / h
			23 h à 08 h	170,50 \$ / h	192 \$ / h
		Vendredi	08 h à 16 h	170,50 \$ / h	192 \$ / h
			16 h à 00 h 30	200 \$ / h	225 \$ / h
			00 h 30 à 08 h	170,50 \$ / h	192 \$ / h
		Samedi	08 h à 22 h 30	200 \$ / h	225 \$ / h
			22 h 30 à 08 h	170,50 \$ / h	192 \$ / h
		Dimanche	08 h à 21 h 30	200 \$ / h	225 \$ / h
			21 h 30 à 08 h	170,50 \$ / h	192 \$ / h
Aréna de Lévis	Commission scolaire	En tout temps		90,50 \$ / h	102 \$ / h
Aréna André- Lacroix				90,50 \$ / h	102 \$ / h
Aréna municipal	Commission scolaire	En tout temps		90,50 \$ / h	102 \$ / h
Aquaréna		En tout temps		90,50 \$ / h	102 \$ / h
Aréna BSR		En tout temps		90,50 \$ / h	102 \$ / h

LOCATION DES ARÉNAS (suite)				
ENDROITS	CLIENTELE	PÉRIODE	TARIFS	
			Jusqu'au 31 août 2014	À compter du 1 ^{er} septembre 2014
Tous les arénas	Organismes reconnus par la Ville de Lévis (après le prorata d'heures de glace octroyées par la Ville)	Du 16 août au 30 avril	80 \$ / h	90 \$ / h
		Du 1 ^{er} mai au 15 août	120 \$ / h	135 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 19 avril au 19 mai	200 \$ / h	225 \$ / h
	Population en général	Du 19 mai au 15 août	160 \$ / h	180 \$ / h
	Garderies	Avant 16h00	90,50 \$ / h	102 \$ / h
	Club Midget AAA (selon le protocole d'entente et après le prorata d'heures de glace octroyées par la Ville)	En tout temps	127,50 \$ / h	143,50 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 19 avril au 19 mai	200 \$ / h	225 \$ / h
	Club Junior AA (selon le protocole d'entente et après le prorata d'heures de glace octroyées par la Ville)	En tout temps	127,50 \$ / h	143,50 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 19 avril au 19 mai	200 \$ / h	225 \$ / h
	Collège de Lévis	En tout temps	127,50 \$ / h	143,50 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 19 avril au 19 mai	200 \$ / h	225 \$ / h
	Usagers de la programmation hors glace	En tout temps	104 \$ / h	117 \$ / h
	Écoles de sports de glace offertes par les organismes partenaires	Du 1 ^{er} mai au 15 août	120 \$ / h	135 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 19 avril au 19 mai	200 \$ / h	225 \$ / h

LOCATION DES PISCINES		
ENDROITS	CLIENTELE	TARIFS
Toutes les piscines intérieures et extérieures	Générale	71,50 \$ / h (note 1)
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C et (note 1)
	Commission scolaire des navigateurs du lundi au vendredi de 8 h à 16 h	71.50 \$ / h (note 1)

LOCATION DE GYMNASES		
ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS
Tous les gymnases simples (sauf celui du Juvénat Notre-Dame)	Générale	30,90 \$ / h
	Générale (pour un terrain de badminton)	13,90 \$ / h
	Générale (la moitié d'un gymnase simple)	18,10 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C
Tous les gymnases doubles (sauf celui du Juvénat Notre-Dame)	Générale	44,80 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C
Juvénat Notre-Dame	Générale	65 \$ / h
	Générale (la moitié d'un gymnase)	40 \$ / h
	Générale (gymnase de soccer intérieur)	135 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C

LOCATION DE TERRAINS DE SOCCER		
ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS
Tous les terrains	Générale (grandeur d'un terrain à 11 joueurs)	30,90 \$ / h
	Générale (grandeur d'un terrain à 7 joueurs)	20,10 \$ / h
	Générale (terrain à surface synthétique)	30,90 \$ / h
	Organismes reconnus par la Ville de Lévis dont l'utilisation est effectuée par des adultes (terrain à surface synthétique)	30,90 \$ / h
	Générale pour les non résidents (terrain à surface synthétique)	125 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville (grandeur d'un terrain à 11 joueurs)	Voir annexe C
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville (grandeur d'un terrain à 7 joueurs)	Voir annexe C
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville (terrain à surface synthétique)	Voir annexe C
	Tournois (utilisation minimum de 2 terrains à raison de 5 heures minimum) (terrain à surface gazonnée)	24,00 \$ / h

LOCATION DE TERRAINS DE BALLE		
ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS
Tous les terrains	Générale	30,90 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C
	Tournois (utilisation minimum de 2 terrains à raison de 5 heures minimum)	24,00 \$ / h

LOCATION DE TERRAINS DE TENNIS			
ENDROITS	CLIENTELE	TARIFS (TAXES INCLUSES)	
		Jusqu'au 30 avril 2014	À compter du 1 ^{er} mai 2014
Parc des Grandes-Pointes (secteur Saint-Étienne)	Générale sans carte de membre	12 \$ / h / terrain	12 \$ / h / terrain
Parc Renaud-Maillette (secteur Saint-Rédempteur)	Corporation publique ou privée	4,36 \$ / h / terrain	4,44 \$ / h / terrain
Parc des Plateaux Parc Soleil (secteur Saint-nicolas)	« Accompagnateur » d'un participant possédant la « vignette d'accompagnement touristique et de loisirs »	Gratuit	Gratuit
Parc Maréchal-Joffre (secteur Charny)			
Parc Champigny			
Parc Quatre-Saisons (secteur St-Jean-Chrysostome)			
Parc de l'Aréna (secteur Saint-Romuald)			
Parc Olympique			
Collège de Lévis (secteur Lévis)			

CARTE DE MEMBRE TENNIS			
ENDROITS	CLIENTELE	TARIFS (TAXES INCLUSES)	
		Résident	Non résident
Parc des Grandes-Pointes (secteur Saint-Étienne)	Carte de membre / 17 semaines (date d'entrée en vigueur, le deuxième lundi de mai)	Résident	Non résident
Parc Renaud-Maillette (secteur Saint-Rédempteur)	Enfant (10 ans et moins)	Gratuit	32 \$
Parc des Plateaux (secteur Saint-nicolas)	Enfant (11 ans à 17 ans)	32 \$	48 \$
Parc Maréchal-Joffre (secteur Charny)	Étudiant	42 \$	63 \$
Parc Champigny (secteur St-Jean-Chrysostome)	Adulte	67 \$	101 \$
Parc de l'Aréna (secteur Saint-Romuald)	Couple	102 \$	153 \$
Parc Olympique	Familiale	123 \$	185 \$
Collège de Lévis (Secteur de Lévis)	Carte de membre / 8 semaines (date d'entrée en vigueur, le troisième lundi de juillet)		
	Enfant (10 ans et moins)	Gratuit	
	Enfant (11 ans à 17 ans)	15 \$	
	Étudiant	20 \$	
	Adulte	32 \$	
	Couple	48 \$	
	Familiale	58 \$	
	La carte de membre est valide pour tous les terrains de tennis gérés par la Ville.		
	« Accompagnateur » d'un participant possédant la « vignette d'accompagnement touristique et de loisirs »	Gratuit	

LIGUE DE TENNIS		
ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS (TAXES INCLUSES)
Parc des Grandes-Pointes (secteur Saint-Étienne) Parc Renaud-Maillette (secteur Saint-Rédempteur) Parc des Plateaux Parc Soleil (secteur Saint-nicolas) Parc Maréchal-Joffre (secteur Charny) Parc Champigny Parc Quatre-Saisons (secteur St-Jean-Chrysostome) Parc de l'Aréna (secteur Saint-Romuald) Parc Olympique Collège de Lévis (secteur Lévis)	Participant à une ligue jeunesse	Résident 10 \$ Non résident 15 \$

LOCATION DE PATINOIRES EXTÉRIEURES		
ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS
Toutes les patinoires extérieures	Générale	26 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS *		
ENDROITS	EQUIPEMENT	TARIFS (TAXES INCLUSES)
Centre de plein air de Lévis	Ensemble (skis et bottes)	13 \$ (moins de 2 heures) 17 \$ (3 heures) 21 \$ (journée)
	Skis	8 \$ (moins de 2 heures) 10 \$ (3 heures) 14 \$ (journée)
	Bottes	8 \$ (moins de 2 heures) 10 \$ (3 heures) 14 \$ (journée)
	Ensemble (planche à neige et bottes)	10 \$ (moins de 2 heures) 18 \$ (2 heures) 24 \$ (3 heures) 28 \$ (journée)
	Planche à neige	6 \$ (moins de 2 heures) 12 \$ (2 heures) 18 \$ (3 heures) 24 \$ (journée)
	Bottes	6 \$ (moins de 2 heures) 8 \$ (2 heures) 10 \$ (3 heures) 12 \$ (journée)
	Casques	3 \$ (moins de 2 heures) 4 \$ (3 heures) 5 \$ (journée)
* A l'achat d'un cours privé, un rabais est accordé sur la location d'équipement de ski et de planche à neige.		

TARIFS POUR LES COÛTS EXCÉDENTAIRES DES ACTIVITÉS SPÉCIALES NÉCESSITANT DES DÉPENSES D'OPÉRATIONS EXTRAORDINAIRES	
PERSONNEL REQUIS	TARIF
Préposé à la clientèle	17,60 \$ / h
Préposé aux plateaux sportifs	23,50 \$ / h
Ouvrier d'entretien-opérateur	36 \$ / h